



PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



**☐ Autorisations d'Occupation Temporaire
sur le Domaine Public Fluvial**

**☐ Déclaration au titre de la Loi sur l'eau et Milieux Aquatiques (LEMA)
rubrique 3.1.5.0**

Ce formulaire est à remplir sous la responsabilité du porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose (cf. dernière page : « où trouver l'info sur Natura 2000 ? »).

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence notable.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique)

.....
.....

Commune et département) :

Adresse :

.....

Téléphone fixe/portable : Fax :

Email :

Nature du projet :

.....

1 - Localisation et cartographie

Joindre une carte au 1/25 000^{ème} permettant de localiser précisément le projet et le ou les sites Natura 2000 concernés. La cartographie du projet doit prendre en compte les phases temporaires (ex : chantier) et les éventuels aménagements qui y sont liés (ex : chemin d'accès).

Conseil pratique : utilisez les cartes disponibles sur le site internet DREAL (cf. fiche info du formulaire « la cartographie et les données sur les sites Natura 2000 ») pour obtenir les périmètres des sites Natura 2000. L'utilisation d'une carte IGN est également possible. Un tracé à la main de l'emprise du projet est suffisant.

Situation du projet :

Nom de la (des) commune(s) concernée(s) – Lieu(x)-dit(s) :

.....
.....
.....
.....

2 - Site(s) Natura 2000 concerné(s) par le projet

CODE DU SITE	NOM DU SITE
N° FR	

➤ Uniquement si la demande concerne un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau :

Si le projet est situé hors site(s) Natura 2000, préciser le nom et la distance du(es) site(s) le(s) plus proche(s) :

Site N.2000 :Distance (km ou m) : amont
..... aval

Site N.2000 :Distance (km ou m) : amont
..... aval

3 - Nature du projet ou de l'activité envisagée

- Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial :
 - Création ou modification d'ouvrages de prise d'eau
 - Création ou modification d'aménagements, ouvrages d'accès (pontons, mise à l'eau, escaliers)
 - Création ou modification d'installation de réseaux de canalisations (gaz, erdf ..)
 - Création ou modification d'ouvrages d'évacuation des eaux dans la rivière
 - Activité de location d'embarcations de loisirs
 - Travaux d'entretien courant des berges
 - Coupes d'entretien ou d'exploitation forestières
 - Autres à préciser : ..

.....
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau et milieux aquatiques (LEMA) :
 - Travaux, aménagements, ouvrages (permanents ou temporaires) dans le lit mineur des cours d'eau (en préciser la nature) :

.....

.....
- Autres à préciser :

.....

.....

4 – Etendue du projet

Type d'espace(s) utilisé(s) (cours d'eau, berge, atterrissement, fossé, quais, zones humides associées ...) :

.....

.....

Surface occupée :

(Une description détaillée du projet sur papier libre pourra être jointe).

Interventions envisagées : (description sommaire) :

.....

.....

.....

- *Aménagements connexes temporaires :*

- activités annexes ou périphériques :
- zones de parking :
- zones de stockage :
- zones de nettoyage :
- zones de sanitaires :
- cheminements d'accès, signalisation :

Utilisation d'engins motorisés (véhicules/chantiers/embarcations/sécurité ...) dans le cadre de l'activité/l'occupation (cocher la case) :

- non oui

Si oui, préciser le type du (ou des) véhicule (s) et le motif (ex. : aménagement zone d'activité, rangement, ramassage, remise en état du lieu, ...) :

.....
Gestion des déchets (types de déchets produits, mode de gestion container, recyclage) :

.....
Durée d'activité et période des interventions :

Calendrier : indiquer la période de réalisation avec le plus de précisions possibles (début / fin des travaux, jour/nuit, ...).

5 - Prise de contact par le porteur de projet avec l'opérateur technique/animateur

- **J'ai pris contact avec l'opérateur technique/animateur du site :**
- oui non
- mon projet s'inscrit dans une zone d'habitat d'intérêt communautaire : oui non
- mon projet s'inscrit en zone de présence d'une / plusieurs espèces d'intérêt communautaire : oui non
- Date :** **Signature :**

6 – Etat des lieux écologiques et analyse des incidences potentielles du projet

Caractéristiques du ou des sites Natura 2000 sur lesquels se déroulent le projet

Les sites Natura 2000 ont été mis en place pour protéger des espèces (animales ou végétales) ou des milieux naturels (habitats) particuliers (cf. fiche info du formulaire « cartographie et données sur les sites N2000 »). Listez les dans les tableaux ci-après en indiquant, si possible, si les espèces ou habitats sont présents dans la zone où vous souhaitez réaliser votre projet.

Nota : à titre d'information, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (rejets dans le milieu aquatique, bruit, poussières...). La zone d'influence est en général plus étendue que la zone d'implantation.

Exemples de perturbations potentielles pouvant servir d'aide pour remplir les tableaux

Destruction de milieux naturels (haies, prairies, ...)

Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)

Coupure de la continuité des déplacements des espèces

Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées, ...)

Vibrations, bruits

Poussières (pistes de chantier, circulation, ...) Stockage de déchets

Hélicoptage

Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) (si oui, de quelle nature ?)

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Nom de l'Espèce (FAUNE ou FLORE) d'intérêt communautaire :	Présent sur la zone d'implantation ou d'influence	Action(s) potentielle (s) pouvant avoir des effets sur les espèces	Perturbation-dégradation destruction potentielle(s)*	Mesure(s) prise(s) pour atténuer ou supprimer les effets	Incidence finale
<i>Exemples : loutre d'Europe</i>		<i>Dérangement ponctuel important (bruit, ...)</i>	<i>OUI</i>	<i>Vitesse modérée à l'approche du site</i>	

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

Type d'Habitat Naturel d'intérêt communautaire :	Présent sur la zone d'implantation ou d'influence	Action(s) potentielle (s) pouvant avoir des effets sur le milieu	Perturbation-dégradation destruction potentielle(s)*	Mesure(s) prise(s) pour atténuer ou supprimer les effets	Incidence finale

*** décrire les effets ou incidences pendant la phase travaux et effets ou incidences permanents après travaux réalisés**

7 - Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

En conclusion, le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative directe ou indirecte sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ?
(cocher la case)

- NON, pas d'incidence ou incidence non significative** : => Ce formulaire dûment renseigné, complété des éventuelles pièces complémentaires, est à joindre en complément de la demande d'AOT et ou Dossier déclaration LEMA (3.1.5.0) et à adresser à la direction départementale des territoires (adresse ci-dessous)

- OUI, effets potentiels significatifs** : => **L'évaluation des incidences Natura 2000 doit se poursuivre.** Un dossier complet devra être établi. C'est ce dossier qui devra être transmis en complément de la demande d'AOT et ou Dossier LEMA (3.1.5.0) et à adresser à la direction départementale des territoires (adresse ci-dessous)

Direction Départementale des Territoires
SEER - Cité administrative
24024 PERIGUEUX Cedex

A (lieu) :

le (date):

Signature :

Attention : des contrôles peuvent être effectués et les infractions relevées données lieu à l'application de L'article L414-5-1 du code de l'environnement.